

MESURES SALARIALES 2026

Négociations des mesures salariales chez ENEDIS, 2026 doit être enfin l'année de la juste reconnaissance de l'engagement des salariés.e.s

L'année dernière, ENEDIS était une nouvelle fois le « parent pauvre » des IEG avec une enveloppe limitée à 29.000 NR (soit à peine 78 NR pour 100 agents), cette situation n'est plus acceptable. L'année 2026 doit enfin marquer un tournant en termes de reconnaissance salariale chez ENEDIS !

Les négociations s'ouvriront ce 2 décembre avec comme ligne de mire pour la CGT deux leviers de rémunération :

1. **La couverture de l'inflation automatique** pour toutes et tous afin d'annuler les effets des hausses successives du coût de la vie de ces dernières années.
2. Une enveloppe de NR (au travers d'avancements, reclassements, mutations...) pour la **reconnaissance du professionnalisme** des travailleuses et travailleurs du service public de l'électricité, à la hauteur de leur engagement.

Pour l'année 2025, la CGT, avec l'intersyndicale, avait soutenu la revendication d'un taux de NR équivalent à 1 NR pour tous, soit 37.000 NR (2,3% de la masse salariale) pour la reconnaissance du professionnalisme.

→ *La direction avait, pour finir, mis sur la table un accord (non signé par la CGT) à 1,8% soit 29.000 NR. Il manquait donc 0,5% soit 8.000 NR pour cette reconnaissance en 2025*

Cette année 2026, la CGT revendique, pour levier de reconnaissance du professionnalisme, l'équivalent d'un NR pour tous soit 37.000 NR (2,3%) + 8.000 NR (0,5% refusé l'année dernière), soit 45.000 NR (soit 2,8%)

La CGT à ENEDIS et pour 2026 revendique donc :

- **1 NR « inflation » automatique** pour tous afin de compenser une partie du retard des salaires pris sur l'inflation des dernières années (alors même que le TURPE prévoit une compensation de cette inflation)
- **Une enveloppe de NR « reconnaissance »** (ADP, mutation, AIC...) représentant 2,8% de la masse salariale soit 45.000 NR (hors mesures spécifiques comme celles liées à éga-pro, handicap, formations diplômantes, etc.)

Pourquoi ces revendications sont légitimes :

En 2025 les salarié.e.s d'ENEDIS ont encore fait la démonstration de leur engagement plein et entier pour assurer les missions de service public 24 h/24, 7 J/7 et 365 jours par an.

La reconnaissance de l'immense effort demandé aux agents pour répondre aux missions confiées ne peut pas se réduire à des communications intranet ou des « tapes dans le dos » ! **Elle doit se traduire par des actes significatifs, concrets et palpables en matière de salaire**, pour des travailleurs d'ENEDIS qui portent la réussite de notre Service Public au quotidien.

Ce 2 décembre, sera l'occasion, par la mobilisation, de mettre sous contrôle des grévistes et de gagner sur :

- **Les négociations salariales 2026 qui débutent chez ENEDIS**
- **Les négociations de branche pour la revalorisation de notre grille de salaire et qui se poursuivent à l'occasion de la CPPNI**
- **L'enterrement du budget d'austérité du gouvernement par une juste répartition des richesses**

N
É
G
O
C
I
A
T
I
O
N